



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1660

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Economie d'énergie sur le patrimoine immobilier communautaire - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 août 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 8 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Assi (pouvoir à M. Calvel), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kabalo), Mme Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Quiniou (pouvoir à Mme Bocquet), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Rousseau (pouvoir à M. Vergiat), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Braillard, Dumas, Mme Ghemri, MM. Giordano, Pillonel.

Séance publique du 6 septembre 2010

Délibération n° 2010-1660

commission principale : proximité et environnement
objet : Economie d'énergie sur le patrimoine immobilier communautaire - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme
service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 juillet 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération du 28 septembre 2009, le conseil de Communauté a approuvé la première tranche du programme de rénovation des chaufferies des bâtiments affectés aux services communautaires, l'installation de nouveaux équipements de production d'électricité photovoltaïque et autorisé une première individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 1 500 000 €.

Pour mémoire, le programme global de rénovation des chaufferies estimé à 2 000 000 € concerne 31 installations communautaires et serait à réaliser en plusieurs tranches :

		2009-2010	2011	2012	2013	2014
bâtiments (hors direction de l'eau)	1 644 000 € TTC	726 000 € TTC	215 000 € TTC	245 000 € TTC	276 000 € TTC	182 000 € TTC
bâtiments direction de l'eau	356 000 € HT	174 000 € HT			100 000 € HT	82 000 € HT
Total	2 000 000 €	900 000 €	215 000 €	245 000 €	376 000 €	264 000 €

La première tranche, autorisée pour 2009-2010, est en cours de réalisation. Les études détaillées ont été réalisées, pour partie, en interne et, pour partie, par un bureau d'études extérieur. Les travaux de rénovation programmés en 2009 ont été réalisés. Pour les travaux plus lourds programmés en 2010, les études nécessaires à l'élaboration des dossiers de consultation ont été réalisées en 2009. Les marchés de travaux (3 lots) sont en phase de procédure de consultation d'entreprises.

La notification de ces marchés devrait intervenir au début de l'hiver, ce qui, compte tenu des délais de commande et de fabrication des équipements, permettrait la réalisation des travaux dès la fin de la saison de chauffe 2010/2011.

Concernant les centrales photovoltaïques, la direction de la logistique et des bâtiments a étudié les possibilités d'intégrer aux travaux de réfection d'étanchéité des bâtiments communautaires un générateur photovoltaïque raccordé au réseau de distribution publique.

Sur le site de Saint Fons, le premier générateur photovoltaïque serait composé de cellules amorphes auto-adhésives ayant une puissance crête comprise entre 272 et 544 Wc (watt crête : puissance du produit photovoltaïque). L'installation raccordée au réseau comprend 45 modules de 544 Wc et 26 modules de 272 Wc. L'ensemble serait raccordé au réseau de distribution *via* 9 onduleurs.

Ainsi, la production d'électricité est estimée à 37 KWh. La quantité de CO2 économisée est évaluée à 3 300 kg/an, représentant celle de 16 foyers.

Sur le site à Vaulx en Velin, le second générateur utilisera 126 modules de 272 Wc avec 9 onduleurs pour le raccordement au réseau de distribution.

Ainsi, la production d'électricité est estimée à 32 KWh. La quantité de CO2 économisée est évaluée à 2 840 kg/an, représentant celle de 14 foyers. Les procédures d'achat sont en cours.

En parallèle de ces programmations, sur la base d'un audit énergétique réalisé en 2002 sur 178 installations communautaires et actualisé depuis, un certain nombre d'actions ont été réalisées, principalement la mise en adéquation des tarifs aux consommations, la mise en place d'horloges de régulation prenant en compte la présence des occupants et l'installation de thermostats d'intérieur.

Le suivi des consommations et des productions énergétiques de la collectivité, associés à l'audit des bâtiments communautaires, constituera la base du schéma directeur de rénovation énergétique. Il s'agit de viser une approche globale des bâtiments et proposer des actions cohérentes (maintenance du clos et du couvert et évolution de bâtiment vers des bâtiments basse consommation) prenant en compte, si possible, la problématique de l'achat.

Dans cette attente, des travaux doivent être réalisés en urgence.

Le programme de travaux proposé s'inscrit comme une suite logique de la première tranche de rénovation des chaufferies. Les travaux concerneraient :

Sites	Nature des travaux	Données quantitatives	Estimation
direction de la Propreté			
10, rue Eugène Hénaff à Vénissieux	mise en place d'un mur rideau double peau en polycarbonate	environ 85 mètres carrés	10 000 € TTC
80, rue Emile Zola à Décines	remplacement des menuiseries extérieures	10 fenêtres	25 000 € TTC
Rue des Chevaucheurs à Lyon 9°	réfection de la toiture avec isolation thermique y compris remplacement de la charpente, remplacement couverture, mise en place d'isolants sous toiture	environ 170 mètres carrés	30 000 € TTC
Rue de la Claire à Lyon 9°	réfection de la toiture avec isolation thermique	environ 70 mètres carrés	12 000 € TTC
direction de la Voirie			
18, rue de la République à Vénissieux	isolation par l'extérieur du petit bâtiment de bureau	surface au sol du bâti 180 mètres carrés	30 000 € TTC
direction de l'eau			
215, rue Marcel Mérieux à Lyon 7°	réfection de la toiture de la métallerie avec isolation thermique	environ 230 mètres carrés	35 000 € HT
25, rue de Bruxelles à Villeurbanne	création d'un sas à l'entrée des locaux sociaux afin d'améliorer le confort thermique	environ 20 mètres carrés	8 000 € HT
Total tous budgets			150 000 €

A noter que ces travaux prennent en compte d'ores et déjà les spécifications de la réglementation thermique RT 2012. Cette anticipation n'entraîne pas de surcoûts importants et limite les interventions ultérieures de mise en conformité.

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux proposé à hauteur de 150 000 € visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communautaires.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C5 - Diminuer les consommations énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre, sur l'opération n° 2047 individualisée le 28 septembre 2009.

3° - Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 150 000 € à la charge du budget principal et du budget annexe de l'assainissement répartie comme suit :

- au budget principal, pour un montant de 107 000 € TTC en dépenses en 2010,

- au budget annexe de l'assainissement, pour un montant de 43 000 € HT en dépenses en 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 650 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2010.